

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

INSTRUCTION N° 7

A titre d'exécution :

- **Madame et Messieurs les Directeurs de la Santé et de la Population des Wilaya**
- **Madame et Messieurs les Directeurs Généraux des C.H.U.**
- **Monsieur le Directeur Général de l'E.H.U. d'Oran**

Objet : Grippe humaine d'origine porcine

Suite à mes envois précédents, il vous est demandé de :

1. Mettre en alerte le ou les hôpitaux de référence de votre wilaya pour la prise en charge des cas de grippe humaine d'origine porcine

Les hôpitaux de référence seront ceux déjà identifiés pour la grippe humaine d'origine aviaire.

2. Maintenir en sécurité votre stock de Tamiflu jusqu'à ordre de Monsieur le Ministre chargé de la santé.